



Où va Paris?

Écoute hat dazu mit Emmanuel Grégoire gesprochen, dem ersten Stellvertreter der Pariser Bürgermeisterin Anne Hidalgo



Paris est en train de faire sa « vélorution ». Que faire pour qu'elle soit vraiment la capitale du vélo ?

Paris est déjà en train de devenir la capitale du vélo : la fréquentation des pistes cyclables a doublé depuis l'année dernière ! Nous avons mené de grands travaux depuis 2014 pour créer un réseau de plus de 1 000 kilomètres de pistes cyclables sécurisées partout dans la capitale. La prochaine étape, qui fait partie de notre nouveau plan vélo 2021-2026, sera de renforcer le stationnement sécurisé en créant 130 000 places supplémentaires.

Nous avons lancé la création de 60 nouveaux kilomètres de pistes cyclables (« les olympistes ») qui permettront de rejoindre tous les sites olympiques à vélo et qui complètent ainsi plus de 1 000 kilomètres déjà créés. La voie olympique sera transformée en voie dédiée pour le covoiturage et les transports collectifs dès la fin des Jeux.

Comment la capitale s'adapte-t-elle au réchauffement climatique ?

Paris s'adapte depuis plusieurs années en se tournant vers les mobilités douces et la végétalisation. Pour aller plus loin, un plan climat 2024-2030 sera soumis au vote du conseil municipal. Il compte plus

mener

• durchführen

renforcer

• stärken, ausbauen

lancer

• beginnen

rejoindre

• erreichen

le covoiturage

• Fahrgemeinschaft

la mobilité douce

• sanfte Mobilität

soumettre qc au vote

• etw zur Abstimmung stellen

avoir pour but

• zum Ziel haben

remédier à qc

• etw Abhilfe schaffen

le vieillissement

• Überalterung

la natalité

• Geburtenzahl

dissuasif, ve

• abschreckend

malgré

• trotz

le foncier

• Grundbesitz

se fixer un objectif

• sich ein Ziel setzen

le meublé touristique

• Ferienunterkunft

de 500 actions concrètes, entre autres l'ouverture au public de 300 hectares d'espaces verts, dont au moins 30 hectares d'ici à 2026. Notre programme « 1 000 toits anti-surchauffe » a pour but d'adapter l'isolation des bâtiments aux fortes chaleurs. Les occupants de logements au dernier étage d'immeubles bénéficieront d'une aide financière à cet effet.

Paris perd des habitants. Est-ce un problème ? Comment y remédier ?

À Paris, plusieurs facteurs expliquent cela : la décohabitation, le vieillissement de la population et la baisse de la natalité. En parallèle, notre pays traverse une grave crise du logement. L'Atelier parisien d'urbanisme a rendu un rapport très préoccupant sur les logements inoccupés – vacants, occasionnels et résidences secondaires. Ils représentent 19% des logements à Paris en 2020, contre 14% en 2011. Nous avons besoin de nouvelles lois plus dissuasives pour réguler ces logements, comme la taxe sur les logements vacants et les résidences secondaires.

Nous allons continuer à construire des logements, malgré la faible disponibilité de foncier. Nous avons fait voter le premier plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique.

La Ville de Paris se fixe un objectif de 40% de logement public, comprenant 30% de logement social et 10% de logement intermédiaire d'ici 2035.

Nous voulons aussi renforcer la lutte contre les plateformes de meublés touristiques. Le PLU bioclimatique permet de limiter la création de nouveaux meublés touristiques dans les zones les plus tendues. Nous appelons également à des évolutions législatives sur la fiscalité des meublés touristiques. •